Éric Roussel, Sociologue (DIRECCTE des Pays de la Loire, CNAM et CESI); http://sociologiedumanagement.fr

Gastine

44 170 Nozay

email: eric.roussel1230510@orange.fr

Dr Véronique Tassy, Médecin Inspecteur Régional du Travail des Pays de la Loire (DIRECCTE des Pays de la Loire), Praticien attaché au CHU de Nantes (consultation de pathologie professionnelle)

## Résumé:

Cet article retrace le récit d'une coopération entre médecine du travail et sociologie à travers l'expérience de deux personnes qui ont jugé opportun d'enrichir leur compréhension des risques psychosociaux engendrés par certaines pratiques managériales. La démarche est innovante, tant dans sa configuration, ses procédés que ses résultats. Mais cette coopération fournit aussi l'occasion de confronter des manières d'appréhender les effets de ces pratiques. La mise en question de la véracité de leurs résultats poussera les auteurs à interroger l'aptitude des sciences sociales à servir le pouvoir de décision. La foi dans la possibilité d'une harmonie par le calcul et le nombre qui favorise la réception par les politiques des résultats façonnés dans le tissu épistémologie propre aux sciences dures est-elle gage d'une prévention adéquate des risques ?

Mots-clés:

management, risques psychosociaux, santé, prévention, pluridisciplinarité, innovation

This article traces the story of cooperation between occupational health-care and sociology through the experience of two people who have felt it appropriate to enrich their understanding of the psychosocial risks created by some management practices. The approach is innovative both in its configuration, processes its results. But this cooperation also provides an opportunity to compare the ways of understanding the effects of these practices. The questioning of the truthfullness of their results will push the authors to throw into question the ability of the social sciences to serve the power of decision. Is the faith in the possibility of harmony by calculation and numbers that favors the receipt by politicians of the outcomes shaped into the epistomologic fabric of the hard sciences, a guarantee of adequate risk prevention?

Key-words:

Management, psychosocial risks, health, prevention, cross-disciplinarity, innovation

1

## Titre: Une expérience pluridisciplinaire innovante

## Le contexte historique

« Nous voulons que dans l'avenir la réparation ne soit que subsidiaire. La législation des accidents du travail de demain doit être une législation de prévention. »

Pierre Laroque, 1946

La réforme de la santé au travail de 2011 modifie en profondeur le mode de fonctionnement des services de santé au travail<sup>1</sup>. On passe d'un mode de surveillance individuel (le médecin voyait en colloque singulier tous les salariés dont il avait la charge sur une période de deux ans maximum) à un mode de travail en équipe (le médecin animant et coordonnant cette équipe). La possibilité donnée aux services de déroger à l'espacement réglementaire des visites sous certaines conditions augmente mécaniquement, pour de nombreux médecins, le nombre de 3 300 salariés jusqu'ici en vigueur. Avec la labilité des contrats de travail, il devient impossible de connaître individuellement tous les salariés sur une période de quatre ans. Le travail collectif n'est plus optionnel. Le médecin toujours sollicité sur les cas difficiles où l'aptitude médicale pose problème doit aussi, pour accomplir ses missions, donner des conseils de prévention collectifs judicieux, particulièrement dans les entreprises où l'on rencontre des risques psychosociaux qui touchent plusieurs salariés de façon concomitante ou successive. Dans les années 2 000, avec la vulgarisation médiatique du harcèlement, on a beaucoup parlé de problèmes de comportement individuel, et les formations à la gestion individuelle des conflits ont fleuries. Force est de constater que, dans bien des cas, un simple changement de personne (supérieur hiérarchique, ou autre) n'apporte pas solution durable. Il importe donc de porter l'attention sur les organisations du travail.

Le rôle du médecin inspecteur régional du travail, outre les fonctions régaliennes d'agrément des services de santé au travail qui sont les siennes et les avis qu'il se doit de fournir dans les contestations d'aptitudes, comporte aussi une activité d'animation des services de santé au travail. Les risques psychosociaux étant à la fois chronophage et source de nombreux questionnements, il est apparu pertinent d'aborder cette question de façon innovante. En effet de nombreuses consultations de souffrance au travail associent aux médecins du travail psychiatres et psychologues au risque de réduire par trop les pathologies à des causes individuelles, même si la clinique du travail et la psychodynamique remettent l'activité réelle au cœur de leurs débats. Tenter de trouver une méthode susceptible de traiter de façon macroscopique ces cohortes de salariés en grande souffrance fut un challenge passionnant.

C'est dans ce contexte qu'a germé l'idée d'associer un sociologue dans le cadre de réflexions et de recherches en santé au travail. Cette association ne va pourtant pas de soi. N'ayant pas reçu dans leur cursus de formations en sciences humaines, certains médecins ont pu éprouver des difficultés à rentrer dans des modes de pensée qui s'écartent du raisonnement médical dont la spécificité est de se baser sur l'observation de signes cliniques conduisant à des hypothèses diagnostiques à valider afin de proposer un traitement.

Concrètement, devant l'augmentation des demandes de rendez-vous pour des consultations d'ordre psychosocial à la consultation de Pathologie Professionnelle du CHU de Nantes, il nous est ainsi apparu pertinent de croiser le regard et l'analyse du médecin inspecteur du travail avec l'approche d'un sociologue afin de mieux articuler la compréhension des cas aux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Voir la Loi n°2011-867 du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail.

spécificités de leurs situations de travail. Cette association vise un objectif central : apporter aux médecins du travail, non seulement une réponse individuelle pour le salarié en souffrance, mais aussi une vision et des éléments plus macroscopiques, au niveau de l'entreprise, sur l'organisation et les représentations des acteurs concernés, afin de leur permettre de mener des actions de prévention collective. Médecins du travail et sociologue ont ainsi été conduits à porter leur attention sur les effets des pratiques managériales sur la santé des salariés. Conjointement, ils ont cherché à recueillir des données permettant d'enrichir leur compréhension mutuelle afin de produire des connaissances susceptibles d'être transmises à tous les acteurs de la santé au travail dans le but ultime d'une prévention primaire du risque psychosocial.